

## DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA CHARENTE

Affaire suivie par : Atika Rida-Chafi  
Courriel : [atika.rida-chafi@ars.sante.fr](mailto:atika.rida-chafi@ars.sante.fr)

Téléphone : 05 45 97 46 56

Bordeaux, le 27 septembre 2020

### AVIS DE L'ARS CONCERNANT LA SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DANS LE DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

L'analyse de la situation épidémiologique de la COVID 19 par Santé Publique France dans le département de la Charente au 27 septembre 2020 témoigne d'une circulation virale accélérée du SARS COV 2, se traduisant par une dégradation de plusieurs indicateurs sanitaires.

Ainsi, au regard de ces derniers et de leur évolution, le département de la Charente est en vulnérabilité élevée et en zone de circulation active du virus, justifiant une classification en « zone d'alerte », compte tenu des éléments suivants :

- Le **taux d'incidence** général du département, considéré comme élevé à partir de 50 cas pour 100 000 habitants, s'établit à **52 cas pour 100 000 habitants**, du 18 au 24 septembre, et est supérieur à cette valeur repère de 50/ 100 000 habitants depuis plus de deux semaines consécutives ;
- Les **taux de positivité** se situe au-delà du seuil d'attention : 5,1 pour le département sur la période du 18 au 24 septembre ;
- Le **nombre de patients positifs** est en constante augmentation depuis le début du mois d'août, avec une accélération particulière depuis le début du mois de septembre : 45 cas durant la semaine 35, 80 cas durant la semaine 36, 108 cas durant la semaine 37 et 198 cas durant la semaine 38.
- **Les indicateurs hospitaliers** sont relativement stables : la part d'activité des urgences pour suspicion de COVID-19 représente moins d'1% de l'activité totale et le nombre d'hospitalisation oscille en 3 et 4 patients depuis deux semaines. Il n'y a aucune admission en réanimation pour le motif COVID-19.
- Alors que le département n'avait pas connu de situation de clusters depuis la première vague, nous identifions aujourd'hui 11 clusters actifs, dont 1 en EHPAD. Il est important de signaler que tous ces clusters se situent sur le territoire de Grand-Angoulême.

- Au regard de la situation épidémiologique ainsi décrite, défavorable pour un certain nombre d'indicateurs de surveillance de l'épidémie, et en prévention de possibles tensions hospitalières, le département de la Charente répond aux critères définis pour un passage en zone de circulation active – seuil d'alerte, ce qui justifie que des mesures de nature à freiner les contaminations soient envisagées.

Pour le Directeur Général  
de l'ARS Nouvelle-Aquitaine,  
Et par délégation,  
La Directrice Générale adjointe,



Hélène JUNQUA